

## **2015, Année européenne du développement ?**

La Commission européenne a proposé de faire du développement le thème phare de l'année 2015.

Chaque année, depuis 1983, l'Union européenne choisit un thème annuel phare pour sensibiliser les citoyens européens et les gouvernements nationaux sur un enjeu précis. Le 11 juillet dernier, la Commission européenne a proposé de faire de 2015 l'Année européenne du développement. Le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen doivent encore donner leur aval.

L'année 2015 est une année charnière puisqu'à cette date se termineront les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces huit OMD, adoptés en 2000, sont les grands enjeux humanitaires à atteindre pour 2015 (réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, amélioration de la santé des mères...). L'Année européenne du développement serait donc l'occasion de réaffirmer les enjeux soulevés par les OMD, de sensibiliser les citoyens européens aux grands enjeux du développement et de donner plus de visibilité aux instruments de coopération et d'aide extérieure mis en œuvre par l'Union européenne (aide humanitaire ou encore instrument de financement de la coopération au développement).

Le Comité des Régions considère par ailleurs que l'Année européenne du développement représenterait l'opportunité de mettre en avant le rôle des collectivités territoriales dans la politique de développement de l'UE, faisant ainsi écho à la communication de la Commission européenne récemment adoptée sur le rôle et la place des autorités locales et régionales dans les pays en développement.

*Comité des Régions de l'UE*